

Voiture consideree comme volle se trouve a la fourierre

Par agwest, le 20/04/2010 à 16:00

Bonjour,

un soir au debut du mois de novembre 2009 j'ai gare ma voiture (la seule voiture de ma petite societe prise en leasing 11mois avant) sur un parking gratuit.. j'ai vu des panneaux qui ont indique que le lendemain il y aura un evenement dans le coin, mais je pensais pas que ca va vraiment gener.

Le jour apres (ou deux- je me souviens plus) je suis parti recouper la voiture, mais elle etais pas la. Ma premier pensee: "Péripatéticienne! ils ont l'enleve a la fourriere" alors j'ai appele la fourierre en demandant est-ce que ma voiture se trouve la-bas. On m'a repondu que non, donc je suis parti au comissariat de police. Sur place j'ai appele la fourierre encore une fois pour etre sur, mais la reponse etais la meme. Bien evidement je pensais que c'etais un vol. J'ai depose une plainte au commisariat et puis j'ai commence a remplir toutes les formalite necessaire au pres de mon assureur entre autres j'ai du envoyer les clefs.

En atendant la reponse de son cote, c'est dommage, mais c'arrive.. je me suis dis que je peux regrette juste les choses qui j'ai laisse dedans: des outils, des petites choses personneles, gps etc. parce que la voiture va etre remborser par l'assurance.

Apres quelques mois qui ont passe j'ai recu une offre d'un expert.. je pouvais constater que ma voiture selon lui a perdu la moitie de son valeur, c'etais choquant comme meme. J'ai l'appele et j'ai lui dis que je suis pas d'accord avec la somme proposee. Chez mon assureur j'ai fais la meme chose. On m'a repondu que l'affaire ne me concerne plus car c'etais pas ma voiture, mais la voiture de la societe du leasing. On m'a dis aussi une nouvelle: ma voiture

selon l'assureur n'avais pas 11mois comme je pensais mais 15 mois parce que la mise en circulation (la sortie d'usine) est datee du moi d'aout.. et c'est cette date qui compte pour lui et pas la date d'achat meme si la voiture est sortit du salon.

Bref, je me suis dis- je veux juste que ca se termine..

Bien sur j'ai paye toujour mon leasing tout le mois.

Mois de fevrier 2010 j'ai recu un appele de la societe du leasing. On m'a dis que ma voiture se trouve a la fourierre et qu'il faut que je me depeche pour la recouperer- frais de gardienage etc.

Je pouvais pas la recoupere de suite car c'est l'assureur qui garde les clefs. J'ai pris le contact avec lui et comme avant on m'a dis que j'en suis pour rien, que c'est plus mon histoire etc. En plus on m'a dis que l'assureur veut l'achete, il a meme envoye un cheque a la societe du leasing. Ca m'a enerve!

J'ai appele la societe du leasing et j'annule l'operation.

Je suis revenu chez mon assureur et j'ai demande les clefs.. la reponse: la voiture appartient a l'assureur maitenant! au revoir.

Puis on m'a dis que si je veux je peux appele la centrale.. bien evidament j'ai le fait. Les conversations telephoniques ont dure presque 2 mois (les procedures, les verifications etc.) et finalement cette semaine j'ai reussi a les convancre et j'ai garde les clefs finalement. Il me reste d'aller chercher la voiture - les frais de gardiennage 1800 euros a ma charge. En plus il faut que je fasse ca rapidement si non la voiture va etre detruite ou vendus- ca fait longtemps qu'elle est la bas.

Ma question: est- ce que j'aurai la possibilite de demande une recompense? comment faire? a qui s'adresse? La belle somme accumule a la fourierre c'est pas la seule perte- la voiture n'a pas servi a la societe pendant ce temps la, moi j'ai perdu beacoup de temps a resoudre ce problem etc.

Si quelq'un sur ce forum peut m'aider...